

Le sénateur Everett: Cela ne veut-il pas dire alors, qu'un montant de \$430,000 demeure inaffecté et que les autorités de ce ministère ont décidé d'employer ce montant? Car cela semble cadrer trop bien.

L'hon. M. Drury: Non. Il faut examiner cela avec beaucoup de discernement. Ce ministère a un budget établi d'avance qui contient des prévisions précises dans une certaine mesure quant au montant d'argent nécessaire à chaque programme. Au cours de l'année, il arrive que les prévisions soient excédentaires ou déficitaires et nous adaptons ces prévisions en transférant les fonds nécessaires.

A présent, dans le premier cas, des factures ont été présentées par des gouvernements provinciaux, afin de supprimer de façon définitive le programme des travaux d'hiver entrepris par les municipalités, et ces factures ont dû être acquittées. L'argent nécessaire a été déduit du crédit 20 de leur budget principal qui est excédentaire. Or, il faudrait que je connaisse le chiffre exact du crédit 20, mais je l'ignore. Les fonds du crédit 20 ont trait à l'élaboration du programme de planification et de mise en œuvre d'un programme d'immigration, et les fonds nécessaires à cette organisation ont été accordés. Comme ce programme n'a pas progressé aussi rapidement que prévu, il reste encore des fonds à cette fin et ils sont affectés aux paiements relatifs au poste 6a.

Le sénateur Everett: Étant donné que ce ministère sollicite d'autres fonds de l'ordre de deux millions de dollars, ne doit-on pas en conclure qu'il a dépensé tout l'argent qui lui avait été alloué.

L'hon. M. Drury: C'est juste.

Le sénateur Everett: Ce qui m'intéresse c'est qu'ils disent avoir besoin de \$430,000 pour le programme de travaux d'hiver et, ma foi, s'ils ne leur restent pas \$429,000 soit \$1 de moins de ce dont ils ont besoin. Mais à ce point, ils prétendent manquer d'argent et avoir besoin de \$2 millions de plus.

L'hon. M. Drury: Mais il faut voir ce problème dans son ensemble, sénateur. Ils disent avoir besoin pour des programmes accélérés ou pour des programmes accrus \$2.5 millions en tout, mais en récupérant par-ci par-là, ils parviennent à trouver un demi million et il leur faut encore deux millions.

Le sénateur Everett: Je ne vais pas aller plus loin, mais ces \$2 millions seront employés dans un but précis. Je crois avoir demandé plus tôt si la somme brute est celle qu'ils demandent et s'ils la répartissent tout simplement entre ces crédits ou bien s'il y avait deux crédits distincts et je crois que vous avez répondu par l'affirmative.

Le sénateur Grosart: Monsieur le président, puis-je signaler au ministre que les prévisions supplémentaires du ministère de l'Agriculture devraient contenir des éclaircissements à ce sujet. Il y a six différents montants d'argent dans un même poste et on les a utilisés à des fins diverses. Au poste 17, vous transférez \$735 millions que vous affectez à un besoin nouveau, \$112 millions à un autre, \$237 millions à un autre, \$147 millions à un autre et \$45 millions encore à un autre pour arriver à un total d'environ \$1,724 milliards. A présent, vous avez évidemment tout examiné et vous avez découvert ici un crédit à l'égard duquel vous dites « nous pouvons prendre un peu d'argent ici et un peu là, et encore un peu ici. » Je crois qu'on pourrait répondre ainsi à la question du sénateur Everett. Ça n'est pas parce que vous trouvez un montant déterminé que c'est le seul qui existe.

Le président: Y a-t-il d'autres questions? Il est maintenant 11 heures et nous avons dit au ministre que nous le libérerions assez vite. Cependant, avant de le laisser retourner à la réunion du Cabinet, j'aurais une question. Nous nous sommes toujours souciés de savoir si des crédits de \$1 de cette nature entraînaient soit des modifications aux lois soit des changements aux postes des lois des subsides. Je crois qu'il y a ici très peu de cas qui justifieraient des modifications aux lois comme telles, mais on a laissé entendre que des crédits de \$1 pourraient servir de prétexte pour amender les lois comme telles. A présent, celui au sujet duquel je tiens à me renseigner concerne le Conseil national de recherches.

L'honorable M. Drury: Peut-être, monsieur le président, me permettra-t-il de demander à vos collègues de se reporter au document qui a été distribué, en particulier à la dernière page.

Le président: Il s'agit d'un problème au sujet duquel je veux m'enquérir, car étant donné le rapport de l'Auditeur général concernant la question du pouvoir, on aurait dû modifier l'article 13(e) de la Loi au lieu de maintenir une loi des subsides. Peut-être n'est-il pas aussi facile de résoudre de tels problèmes, mais c'est ce qui nous préoccupe, à savoir que les prévisions supplémentaires contiennent parfois des articles qu'il serait plus approprié d'inclure dans des modifications aux lois comme telles.

L'hon. M. Drury: On a laissé entendre que cette méthode serait peut-être parfois plus appropriée pour modifier de façon immédiate des lois existantes en modifiant directement